



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

La Directrice de l'INAO

A

Dossier suivi par : Emilie CHALAUD
Tél. : 05.56.01.73.56
Mail : e.chalaud@inao.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Montignac-Toupinerie
Le Bourg

47350 MONTIGNAC-TOUPINERIE

Bègles, le 6 novembre 2025

Objet : Projet de PLU de la commune de Montignac-Toupinerie (47)

Monsieur le Maire,

Par courriel reçu le 22 août 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU de la commune de Montignac-Toupinerie.

La commune de Montignac-Toupinerie n'appartient à aucune aire géographique en AOC.

Elle est située dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Agenais », « Bœuf de Bazas », « Canard à foie gras du Sud-Ouest », « Caviar d'Aquitaine », « Comté Tolosan », « Jambon de Bayonne », « Porc du Sud-Ouest », « Chapon, Poularde et Poulet du Périgord », « Pruneaux d'Agen » et « Volaille de Gascogne ».

La surface agricole représentait 650 ha en 2021 soit 78% de la superficie totale avec 8 exploitations agricoles.

Sur la commune, il y a un opérateur habilité à produire en IGP « Pruneaux d'Agen ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la commune sont de « projeter un développement démographique tout en organisant l'urbanisation du territoire », de « prévoir une urbanisation soucieuse de préserver le cadre de vie » et de « préserver et accompagner l'activité agricole » en préservant les espaces agricoles, en accompagnant les projets de développement des exploitations et en limitant les conflits d'usage.

La municipalité souhaite atteindre une population de 148 habitants à l'horizon 2035 soit un accueil de 9 nouveaux habitants nécessitant la création de 12 nouveaux logements. Le projet communal repose sur un objectif de maîtrise de la consommation foncière en favorisant le développement au sein du tissu urbain existant, en grande majorité dans le centre bourg et les secteurs desservis par les réseaux.

Dans son ensemble, le projet de PLU présente peu d'incidence sur le potentiel de production en IGP et apparaît cohérent avec les orientations du PLU.

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

SITE DE BORDEAUX
1, quai Wilson
33 130 BEGLES
TEL : 05 56 01 73 44
www.inao.gouv.fr

Les services de l'INAO resteront attentifs, lors de l'examen éventuel des 4 changements de destination des bâtiments identifiés en zone A nécessitant un avis conforme de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), à l'absence d'impact de ces projets sur l'exploitation agricole ou la qualité paysagère des sites concernés.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence sur une AOC.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE



Copie DDTM 47